

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50045

Numéro SIREN : 477 573 224

Nom ou dénomination : A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 2932

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

**SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
9 RUE EUGENE BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS**



SOMMAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



Comptes Annuels	1
Attestation	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Annexe comptable	7
Etats de Gestion	12
Bilan détaillé	13
Compte de résultat détaillé	18
Soldes intermédiaires	21
Tableau de financement	23
Liasse Fiscale	24

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021

ATTESTATION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	2 872 372,14 €
- Chiffre d'affaires	11 100 939,27 €
- Résultat net comptable	675 102,43 €

Fait à Soissons,

Le 09/03/2022.

LANOISELLE WILFRID,
Expert-comptable.

BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeur au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 300	3 300		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	99 183	19 429	79 754	14 630
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 849		65 849	58 010
TOTAL (I)	169 153	23 550	145 603	72 640
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	30 144		30 144	37 843
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	1 793 836		1 793 836	660 483
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	86		86	86
Créances fiscales et sociales (3)	11 069		11 069	30 183
Autres créances (3)	40		40	714
Groupe et associés (3)				
Débiteurs divers (3)	42 540		42 540	700
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	848 262		848 262	519 942
Charges constatées d'avance (3)	792		792	453
TOTAL (II)	2 726 769		2 726 769	1 250 405
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 895 922	23 550	2 872 372	1 323 045

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



PASSIF	Valeur au 31/12/21	Valeur au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	89 885	421 715
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	675 102	239 599
SITUATION NETTE	773 347	669 674
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	773 347	669 674
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	171 621	1 184
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	1 580 611	476 315
Fournisseurs, factures non parvenues	22 852	96 017
Dettes fiscales et sociales	317 263	62 092
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	6 677	17 762
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 099 025	653 371
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 872 372	1 323 045
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	2 099 025	653 371
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTES DE RESULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 100 939	6 720 023	4 380 917	65
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de biens				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de services				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de travaux				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	11 100 939	6 720 023	4 380 917	65
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	15	7	8	112
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 100 954	6 720 030	4 380 924	65
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	9 387 039	5 671 187	3 715 852	66
Variation de stocks	7 699	13 080	-5 382	-41
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	621 065	549 997	71 068	13
Impôts, taxes et versements assimilés	23 555	5 541	18 014	325
Salaires et traitements	105 531	93 572	11 958	13
Charges sociales	41 644	32 992	8 653	26
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 571	18 029	-3 459	-19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	2	1		32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 201 105	6 384 400	3 816 704	60
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	899 850	335 629	564 220	168
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 035	10 378	-3 343	-32
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	7 035	10 378	-3 343	-32
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-7 035	-10 378	3 343	32
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	892 814	325 251	567 563	174
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		2 062	-2 062	-100
Sur opérations en capital	21 667		21 667	
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	21 667	2 062	19 605	951
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	58		58	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	830		830	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	887		887	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	20 779	2 062	18 718	908
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	238 491	87 714	150 777	172
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 122 621	6 722 091	4 400 529	65
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 447 518	6 482 492	3 965 026	61
Bénéfice ou Perte	675 102	239 599	435 503	182

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cf. Liasse		
ETAT DES AMORTISSEMENTS	Cf. Liasse		
ETAT DES DÉPRÉCIATIONS	Cf. Liasse		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	Cf. Liasse		
CRÉDIT BAIL	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Cf. Liasse		
ENTREPRISES LIÉES			NA
<i>Identité de la société consolidante</i>			
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Cf. Liasse		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Événements postérieurs à la clôture

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	KN	KO	
		Installations gales, agencets *, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX	2 496
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA	71 809
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	6 220
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK	LL	LM		
	TOTAL III		LN	LO	LP	80 524	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
	Autres participations		8U	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V	65 849	
	TOTAL IV		LQ	LR	LS	65 849	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	161 417	ØH	ØJ	146 374	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
						3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML	821
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	7 656
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	72 603
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU	18 924
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III		IY	NG	NH	NI	100 004
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	65 849
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	65 849
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	138 637	ØL	169 153	ØM

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 300	PF		PG		PH	3 300
TOTAL I		RK	3 300	RM		RN		RO	3 300
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	821	QA		QB		QC	821
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 991	QE	1 580	QF	2 349	QG	5 222
	Matériel de transport	QH	57 292	QI	12 061	QJ	66 867	QK	2 486
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 374	QM	1 760	QN	11 412	QO	11 721
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	85 477	QV	15 400	QW	80 628	QX	20 250
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	88 777	ØP	15 400	ØQ	80 628	ØR	23 550

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	6I	6J	6K	6L	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	65 849	UV		UW 65 849
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	1 793 836	1 793 836		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1				
	Personnel et comptes rattachés	UY	86	86		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	VM				
		VB	4 588	4 588		
		VN	6 481	6 481		
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	42 580	42 580		
	Charges constatées d'avance	VS	792	792		
TOTAUX		VT	1 914 213	VU 1 848 363	VV	65 849
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 603 463	1 603 463			
Personnel et comptes rattachés		8C	15 822	15 822			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 398	13 398			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	150 776	150 776			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	123 257	123 257			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 010	14 010			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	171 621	171 621			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 677	6 677			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2 099 025	VZ 2 099 025			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058 - A - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSI				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	675 102
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WF	2 915
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option										RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WI	
	Amendes et pénalités										WJ	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles										WE	
	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)										WG	
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)										RB	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)										XX	
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*										XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)										I7	238 491	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL		
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %										I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										ZN	
											WN	
											WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *										SU		
Zones d'entreprises* (activité exonérée)										SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
										TOTAL I	916 508	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU		
Régimes particuliers / impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WH	
											WP	
											WW	
											XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										IO	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										2A	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :										XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*										XD	
	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)										K9	
	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)										L2	
	S.I.L.C. (art. 208C)										K3	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)										1F	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC	
	J.E.I. (art.44 sexies A)										L5	
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										PA	
	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)										XC	
	Zone de développement prioritaire (art.44 quaterdecies)										PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé { dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										X9		
dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)										YH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)										YC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)										YD		
Créance dégagee par le report en arrière de déficit										ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	916 508	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	916 508	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	22 455
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓	↓	
			ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058 - C - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	239 599		Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I		ØF	239 599		Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		ZH	239 599		
						TOTAL II					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	5 073		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	11 964		XQ	11 964		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	39 439		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	564 589		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	621 065		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	15 973		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	7 582		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	23 555		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	2 191 206		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 968 671		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)							ØB	94 289		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			
	- Numéro de centre agréé *				XP				ZR		
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	LUMINAIRE ART ET L	718	718		
	2	SONNETE ET BOUTO	1 631	1 631		
	3	1 BMW X5 n° immatric	66 867	66 867		
	4	MICRO ORDINATEUR	1 510	1 510		
	5	1 imprimante	799	799		
	6	1 COPIEUR CANON IR	2 870	2 870		
	7	1 ordinateur bureau+con	1 308	1 308		
	8	FCI DIFFUSION ORDI	1 610	1 610		
	9	SERVEUR FCI DIFFUS	3 315	3 315		
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3	21 667	21 667	21 667			
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		21 667				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher,
02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 17 MAI 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 675 102.43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	675 102.43 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 764 987.16 euros.

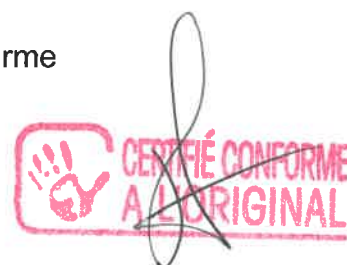
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
43 000.00 euros, soit 56.58 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
370 000.00 euros, soit 486.84 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 370 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
571 429.00 euros, soit 751.88 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 571 429.00 euros

Certifié conforme
Le Président



A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher,
02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Monsieur Patrice HOUSSET, associé unique et Président de la société A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 11 100 939.27 euros contre 6 720 022.64 euros au titre de l'exercice précédent. L'exercice se traduit par un bénéfice de 675 102.43 euros contre un bénéfice de 239 599.02 euros au titre de l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PH

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Poursuite de l'activité dans les mêmes conditions d'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11 100 939.27 euros contre 6 720 022.64 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 65.19%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 14.86 euros contre 7.02 euros pour l'exercice précédent

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 9 394 737.93 euros contre 5 684 267.61 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 621 064.59 euros contre 549 996.84 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12.92%

Le montant des impôts et taxes s'élève à 23 554.83 euros contre 5 541.09 euros pour l'exercice précédent

Le montant des traitements et salaires s'élève à 105 530.73 euros contre 93 572.32 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 12.78%

Le montant des charges sociales s'élève à 41 644.13 euros contre 32 991.57 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26.23%

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes comme à la clôture de l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 14 570.51 euros contre 18 029.46 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19.18%

PH

Le montant des autres charges s'élève à 1.82 euros contre 1.38 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31.88%

Les charges d'exploitation se sont élevées à 10 201 104.54 euros contre 6 384 400.27 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 59.78%

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 899 849.59 euros contre 335 629.39 euros lors de l'exercice précédent

Compte tenu d'un résultat financier de -7 035.47 euros (-10 378.02 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 892 814.12 euros contre 325 251.37 euros pour l'exercice précédent

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 238 491.00 euros contre 87 714.00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 675 102.43 euros contre un bénéfice de 239 599.02 euros au titre de l'exercice précédent

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 872 372.14 euros contre 1 323 044.54 euros pour l'exercice précédent

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 675 102.43 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	675 102.43 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 764 987.16 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 773 347.16 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

P-14

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
43 000.00 euros, soit 56.58 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
370 000.00 euros, soit 486.84 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 370 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
571 429.00 euros, soit 751.88 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 571 429.00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- la convention conclue entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé :

Monsieur Patrice HOUSSET a mis à la disposition de la société des fonds sous forme d'avance en compte courant. Au 31 décembre 2021, le compte présente un solde créditeur de 171 621.28 euros.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Fait à BARISIS
Le 17 mai 2022



AVS RECYCLAGE DIFFUSION
9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISSIS AUX BOIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice 2021 clos le 31 Décembre 2021

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "**Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels**" du présent Rapport.

Nous avons effectué notre Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Référentiel d'Audit

Fondement de l'opinion

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société "**AVS RECYCLAGE DIFFUSION**" à la fin de cet exercice.

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'Audit des Comptes Annuels de la Société "**AVS RECYCLAGE DIFFUSION**" relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent Rapport.

Opinion

A l'Assemblée Générale de la Société "**AVS RECYCLAGE DIFFUSION**",

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
- Exercice 2021 clos le 31 Décembre 2021 -**

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISSIS AUX BOIS

Siège Social :

Société par Actions Simplifiée au Capital de 7 600 EUROS

AVS RECYCLAGE DIFFUSION

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Indépendance

Nous avons réalisé notre Mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre Rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur "L'Annexe COVID-19", exposée à la *deuxième page* de l'Annexe Comptable, relative à l'impact de la pandémie du COVID-19 sur les Comptes clos le 31 Décembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des Articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'Audit des Comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes.

D'une manière générale, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes suivis et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'Audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce Rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans **le Rapport de Gestion du Président**, et dans les autres documents sur la situation financière et les Comptes annuels adressés à l'Actionnaire Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance, avec les Comptes Annuels, des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D. 441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux Comptes annuels

Il appartient à la Direction des Comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces Comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par **le Président**.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels

Il nous appartient d'établir un Rapport sur les Comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des Comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet Audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les Comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'Audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'Audit afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son Rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son Rapport sur les informations fournies dans les Comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes annuels et évalue si les Comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN,
Le 2 Mai 2022.

Pour CHD AUDIT-HAUTS DE FRANCE

Ibrahima SOW

Commissaire aux Comptes
Zone Commerciale - 183, Rue des Moines
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN



BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

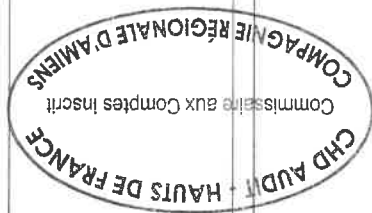


ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/12/20		
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilitisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilitisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilitisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilitisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilitisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (1)	169 153	23 550	145 603	65 849		72 640
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients (3)						
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients Factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances rattachées et autres						
Autres créances (3)						
Groupe et associés (3)						
Comptes rattachés aux Comptes inscrits						
Débiteurs divers (3)						
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL (II)	2 726 769	848 262	2 726 769	848 262		2 726 769
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 895 922	23 550	2 872 372	2 895 922		2 872 372
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)						

Voir l'attestation de l'expert comptable

CAPITAUX PROPRES		PASSIF	
Capital			
dont versé :	7 600		
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			
SITUATION NETTE			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)			
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (I) Bis			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (II)			
DETTES (I)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Groupe et associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours aux Comptes inscrits			
Fournisseurs			
Fournisseurs, factures non parvenues			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes			
Instrumentants de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (III)			
Ecart de conversion passif (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			

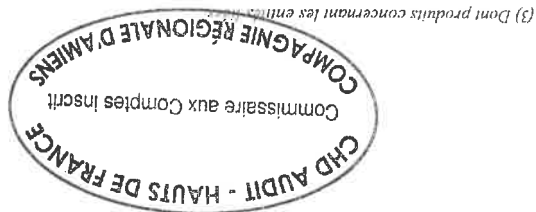
	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)	11 100 939	6 720 023	4 380 917	4 380 917	65
Ventes de marchandises					
dont à l'exportation :					
Production vendue de biens					
dont à l'exportation :					
Production vendue de services					
dont à l'exportation :					
Production vendue de travaux					
dont à l'exportation :					
Montant net du chiffre d'affaires	11 100 939	6 720 023	4 380 917	4 380 917	65
Autres produits	15	7	8	8	112
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	11 100 954	6 720 030	4 380 924	4 380 924	65
Charges d'exploitation (2)	9 387 039	5 671 187	3 715 852	3 715 852	66
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 699	13 080	-5 382	-5 382	-41
Autres achats et charges externes	621 065	549 997	71 068	71 068	13
Impôts, taxes et versements assimilés	23 555	5 541	18 014	18 014	325
Salaires et traitements	105 531	93 572	11 958	11 958	13
Charges sociales	41 644	32 992	8 653	8 653	26
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 571	18 029	-3 459	-3 459	-19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges	2	1			32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	10 201 105	6 384 400	3 816 704	3 816 704	60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	899 850	335 629	564 220	564 220	168
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice ou perte transférée (III)					
Perte ou bénéfice transféré (IV)					
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs					
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs					



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation		Du 01/01/20	Du 01/01/21	Du 01/01/21
	en valeur	Au 31/12/20	Au 31/12/21	Au 31/12/21
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)				
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)				
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)				
Bénéfice ou Perte				



(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

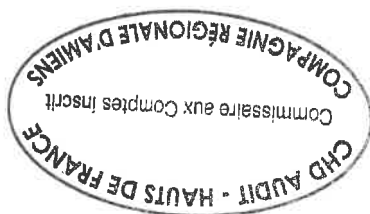
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

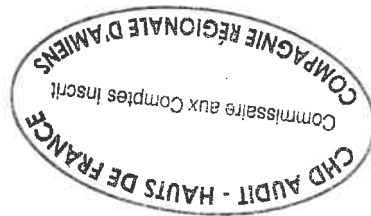
Événements postérieurs à la clôture



ANNEXE COVID-19

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCGI sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.



IMMOBILISATIONS

5

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Désignation de l'entreprise

Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
		Conséquences à une réévaluation préliquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		

FINANCIÈRES	CORPORELLES										INCORP.			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	KE	KF
	Terrains											KG	KH	KI
	Sur sol propre											KJ	KK	KL
	Sur sol d'autrui											KM	KN	KO
	Installations gâtes, agencés*, aménagements											KP	KQ	KR
Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels											KS	KT	KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV	KW	KX
	Matériel de transport *											KY	KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique											LB	LC	LD
	Emballages récupérables et divers *											LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours											LH	LI	LJ
Avances et acomptes	TOTAL III											LN	LO	LP
												LK	LL	LM
												LH	LI	LJ
												LE	LF	LG
												LB	LC	LD
												KY	KZ	LA
Participations évaluées par mise en équivalence												8G	8M	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
Prêts et autres immobilisations financières												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
TOTAL IV												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W
												8P	8R	8S
												8I	8J	8K
												8L	8M	8N
												8O	8P	8Q
												8R	8S	8T
												8U	8V	8W

[illegible]

Néant ☒ *

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION						
Néant ☒ *								
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	3	Montant à la fin de l'exercice	4

Provisions réglementées	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		4J		IK		IL		IM		
	de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Dont majorations exceptionnelles										
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI		
	(art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour investissement										
	gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC		

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION		Néant ☐ *							
CADRE A		Etat DES CREANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
UL		Créances rattachées à des participations		UM		UN		US	
UP		Prêts (1) (2)		UR		UV		UW	
UT		Autres immobilisations financières		VA		VB		VC	
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Clients douteux ou litigieux		VD		VE		VF	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients		Z1		Z2		Z3	
Créance représentative de titres		Prêt ou remise en garantie		Z4		Z5		Z6	
Personnel et comptes rattachés		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		Z7		Z8		Z9	
Etat et autres		Impôts sur les bénéfices		Z10		Z11		Z12	
collectivités		Taxe sur la valeur ajoutée		Z13		Z14		Z15	
publiques		Autres impôts, taxes et versements assimilés		Z16		Z17		Z18	
Divers		Groupe et associés (2)		Z19		Z20		Z21	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		Charges constatées d'avance		Z22		Z23		Z24	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		VF		VF		VF	
RENOVOIS		VT		VU		VV		VW	
TOTALUX		VT		VU		VV		VW	
Montant des		VD		VE		VF		VF	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		VD		VE		VF		VF</	

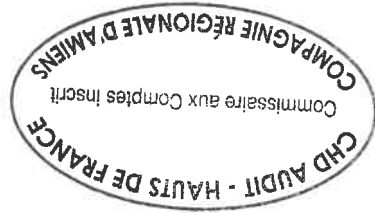
CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2021 au 31/12/2021



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES		
VALEUR NOMINALE	NOMBRE	
10,00	760,00	Titres composant le capital social au début de l'exercice
10,00	760,00	Titres émis pendant l'exercice
		Titres remboursés pendant l'exercice
		Titres composant le capital social à la fin de l'exercice



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 852
Dettes fiscales et sociales	43 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	65 970

